



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE DE
DEVELOPPEMENT TRIENT – LES JEURS – COL DE LA FORCLAZ
DU VENDREDI 24 MAI 2013, A 19H00,
A LA SALLE COMMUNALE DE TRIENT**

1. Bienvenue – Présences

A 19 h, au nom du comité de la Société de Développement de Trient-Les Jours-Col de la Forclaz la Présidente par intérim, Mme Raymonde Bohnet, a le plaisir d'accueillir les personnes présentes pour notre assemblée générale ordinaire, convoquée conformément aux statuts et les remercie pour s'être déplacés pour assister à cette assemblée.

38 membres sont présents, y compris les membres du comité et 10 personnes se sont excusées. Belle participation

Mme Bohnet demande à l'assemblée si tout le monde est d'accord avec l'ordre du jour ?
Ordre du jour accepté tel quel.

Depuis notre assemblée en 2012, nous avons eu le malheur de perdre notre Président, M. Didier Gay-Crosier. En sa mémoire, Mme Bohnet prie l'assemblée de bien vouloir se lever et de respecter une minute de silence....Merci.

2. Présentation par M. Carrupt de la nouvelle société VTT SA

Avant de rentrer dans le vif du sujet de notre assemblée, nous avons le plaisir d'accueillir M. Raymond Carrupt, Président de la Chambre de Tourisme du Valais, qui vient nous présenter la nouvelle Société VTT SA, Vallée du Trient Tourisme SA, dont il est également le Président.

Au départ il y eut la création d'ITVT (Intérêts Touristiques Vallée du Trient) qui se transforma en Trientourisme en avril 1996, qui devint une SA en septembre 2001 (Trientourisme SA). Suite au retrait de la Commune de Vernayaz et ensuite de TéléMarécottes, cette société est abandonnée en 2005.

Suite au refus du projet de la nouvelle loi sur le tourisme en novembre 2009, les Communes commencent à discuter entre elles sur la nécessité de regrouper leurs forces. Le 1^{er} avril 2010, création de la Maison du Tourisme de Finhaut en partenariat avec la Commune de Finhaut et les TMR :

Le 5 novembre 2011, les Communes de Finhaut, Trient, Vernayaz, Salvan, Vallorcine, en partenariat avec les TMR, prennent la décision de créer une SA

Le 25 janvier 2012, cette SA est fondée et inscrite au Registre du Commerce. Vallorcine, de par la loi, ne peut pas être actionnaire d'une société étrangère. La SA passe donc un contrat qui la lie avec Vallorcine.

Le conseil d'administration est composé des présidents des Communes ainsi que du directeur des TMR :

Le 14 juin 2012, le Grand Conseil accepte la modification de la loi sur le tourisme, ce qui a entraîné une nouvelle structure « VWP » (Valais/Wallis Promotion), qui a pour but la promotion économique. Quant à Valais Tourisme il s'est transformé en « Chambre Valaisanne du Tourisme », organe qui doit défendre les intérêts des professions liés au tourisme.

En novembre 2012, le Grand Conseil accorde un crédit de 40 millions à « VWP » pour la période 2013-2016-.

En résumé, au niveau cantonal comme pour VTT SA, la volonté est de regrouper les forces.

TMR est partie prenante de Vallée du Trient Tourisme SA. La ligne des TMR est en danger...le bassin de population étant faible, cette société est obligée de créer des recettes supplémentaires en plus des recettes locales. Elle a donc besoin d'attirer des touristes et d'offrir des prestations attrayantes.

TMR a mis en place une collaboration plus poussée avec la SNCF...ils avancent à petits pas. L'objectif est d'avoir une société d'exploitation commune en 2015. TMR a investi 60 millions.

VTT SA a un capital actions de Fr. 100'000.—, réparti : 25 % Salvan, 25 % Finhaut, 17 % Trient, 3 % Vernayaz et 30 % TMR. Le siège social est à Trient. Son but est la mise en valeur et la promotion des atouts de la Vallée du Trient. Ses tâches sont la promotion, la commercialisation, la création de produits divers à caractère régional pour toute la vallée. Elle collabore également avec les offices du tourisme et les sociétés de développement.

VTT SA est membre de l'ORTM (Office Régional Tourisme Martigny), de la CVT (Chambre Valaisanne Tourisme), de VWP (Valais/Wallis Promotion), de Suisse Tourisme, de la Fédération Suisse de Tourisme.

Le logo de VTT SA est d'un côté un flocon de neige (pour l'hiver) et de l'autre une edelweiss (pour l'été).

Les actions réalisées en 2012 sont les suivantes, soit :

- Création d'un visuel spécifique pour chaque partenaire ;
- Réalisation d'une banque de photos été et hiver. Ces photos sont à disposition, libre de droit, via le représentant de la Commune, soit le Président ;
- Mise en vente d'un produit hiver train/bus –ski ;
- Brochure où l'on retrouve toute la Vallée, 1^{ère} apparition lors de la présence au comptoir 2012 ;
- Mise en ligne du site internet www.valleedutrient-vallorcine.com , en lien avec le site www.trient.ch ;
- Hôte d'honneur du comptoir
- Certifications de la Société ISO 9001 et 14001 et obtention du label Valais Excellence ;
- Signature d'un partenariat exclusif avec certains médias (ex : Mountain Radio, radio web spécialement pour les anglais) ;
- Campagne de publicité dans les médias spécialisés et régionaux ;
- Action « Villes Romandes », à Lausanne, Vevey et Neuchâtel ;
- Sponsorisation des événements régionaux (Film des Frères Falquet, Slide and Soud) ;

Le budget 2013 est de Fr. 400'000.— réparti comme pour le capital, avec en plus la participation de Vallorcine

Les actions en cours sont :

- Création de produits pour l'été 2012 ;
- Campagne de promotion été 2013 (en cours) ;
- Campagne de promotion pour l'hiver 2013 (dès juin) ;
- La Foire du Valais en 2013, à nouveau comme hôte d'honneur ;
- L'édition d'un journal, en remplacement de la Dzappe, Vallée du Trient-Vallorcine Infos. Avec 2 pages par Commune, 3 éditions par année. Il sera distribué à tous les ménages de la Vallée, ainsi que sur les groupes sociaux sur internet ;
- Newletters qui circule régulièrement via les groupes sociaux sur internet.

Le rôle des Sociétés de Développement et des Offices du Tourisme restent les animations locales, la promotion locale, l'accueil local, avec la collaboration de VTT SA. L'encaissement des taxes de séjour et d'hébergement reste également de la responsabilité des SD et des OT.

3. Approbation du PV du 18 mai 2012

Comme décidé lors de l'assemblée 2012, le procès-verbal n'est plus envoyé. Il figure désormais sur le site internet www.trient.ch.

Aucune remarque concernant ce procès-verbal, il est donc accepté à l'unanimité.

4. Rapports d'activités

Exposition estivale 2012 – Patricia FROSSARD

L'exposition d'été 2012 a mis en lumière deux artistes différents mais complémentaires...

M. Frédy Boesch, d'Etrembières, en France Voisine, artiste peintre et Mme Géraldine Gay-Balmaz, de Vernayaz, créatrice de bijoux, lampes et autres objets d'intérieur.

L'exposition s'est très bien passée. Elle a accueilli un peu plus de 500 visiteurs, dans la moyenne des autres années. Elle était ouverte tous les jours, sauf le dimanche.

M. Boesch a vendu une dizaine de tableau. Quant aux créations de Mme Gay-Balmaz, un grand nombre a trouvé preneur. Tous les deux étaient très satisfaits de leur expérience triennarde.

A noter aussi, l'excellente collaboration avec les jeunes qui étaient chargés de garder cette expo. Nous étions un peu inquiets au début, vu qu'il y avait des papiers à remplir pour les œuvres de M. Boesch, de l'argent à encaisser et une petite comptabilité à tenir. Tout s'est merveilleusement bien déroulé, puisqu'à la fin, la caisse correspondait au centime près ! Encore félicitations et un grand merci à tous ces jeunes.

Site Internet de Trient – Jacky GAY-CROSIER

Depuis notre dernière assemblée générale en 2012, notre site internet www.trient.ch a été visité 142'013. Ce qui fait une moyenne d'environ 11'834 visites mensuelles. Avec un pic en mars 2013 de 13'600 visites. Pour info, l'année passée, il y a eu 124'450 visiteurs. Conclusion, 17'563 visiteurs plus cette année.

Ultra Trail Edition 2012 - Bertrand SAVIOZ

Pour la 3^{ème} année consécutive, la météo a rendu la course difficile. Avec 20 à 30 centimètres de neige tombés sur les sommets, les organisateurs ont changé le parcours de l'UTMB, la course majeure. Celle-ci n'est donc pas passée à Trient. Elle est restée dans la Vallée de Chamonix. Donc, ni l'Italie, ni la Suisse n'auront vu passer le Trail principal.

Par contre, nous avons pu accueillir la petite sœur, la CCC (Courmayeur – Champex – Chamonix). Durant la nuit du vendredi au samedi, 1600 coureurs ont passé par Trient et Catogne, sous la neige. Le samedi, jour prévu pour le passage de l'UTMB, quelques jeunes sportifs de Trient et de la région ont participé à l'Ultra-Trail des enfants. 3 courses étaient au programme. La raclette fut offerte à tous les bénévoles.

Pour la 11^{ème} édition, la course aura lieu les 31 août, 1^{er} et 2 septembre 2013. Les organisateurs ont mis sur pied un parcours B, qui, en cas de neige sur les cols les plus hauts (Col du Bonhomme, de la Seigne et du Gd Col Ferret) passera de toute manière à Trient. Le parcours envisagé traversera Vallorcine, Châtelard, Finhaut, le Trétien. Puis les coureurs monteront sur l'Arpille avant de redescendre sur la Forclaz, Trient et reprendre le tracé normal.

Vous désirez prendre part à la course ? C'est un peu tard pour un dossard, par contre vous pouvez toujours sentir la course en venant renforcer la fabuleuse équipe de 130 bénévoles de Trient et de Catogne, que je remercie au passage.

Chemins pédestres – Bertrand SAVIOZ

Des travaux importants ont lieu actuellement sur le Bisse du Trient. Il s'agit de renforcer 2 passages sujets aux glissements de terrain. La fin des travaux est prévue pour la fin juin.

La Commune s'est dotée cette année d'un compteur de piétons. Il nous servira à connaître la fréquentation des chemins. Ce compteur sera placé dans un premier temps sur le chemin du Bisse. Il pourra bien-sûr être déplacé pour une autre étude, sur un autre chemin.

En juillet 2012, une équipe de bénévoles des chemins, accompagnée par les employés communaux, s'est rendue sur le chemin de la Fenêtre d'Arpette, afin de redonner un coup de neuf à ce sentier très fréquenté. Cette équipe de bénévoles dynamiques secondent depuis quelques années maintenant, efficacement, les employés communaux sur les chemins pédestres.

Nous avons réalisé sur la piste de luge quelques aménagements permettant son homologation. Celle-ci devrait se faire à la fin de cette année. Ainsi, nous allons pouvoir faire un peu de publicité et attirer du monde durant l'hiver.

La Commune a fait l'acquisition au mois de décembre de l'année passée, d'un mini ski-lift. Il connut un très grand succès, enfants de Trient et d'ailleurs ont bien apprécié de pouvoir skier gratuitement et profiter des bonnes conditions d'enneigement « naturel » du village. Le téléski a cessé son activité et a pu être rangé après les vacances de Pâques.

En raison d'une fin d'année peu froide, la patinoire n'a malheureusement pas pu être en service durant les fêtes. A la fin janvier, avec le travail des bénévoles et de notre employé communal, les enfants ont enfin pu chausser les patins et profiter de la glace.

Pour l'an prochain, nous désirons revoir la piste de fond et offrir à nos habitants et à nos hôtes, une activité d'hiver supplémentaire de qualité.

5. Activités extérieures

Mme Raymonde Bohnet, Présidente par intérim, a représenté la Société de Développement lors des assemblées suivantes, soit :

- Assemblée générale de Valais Tourisme à Zinal
- Assemblée extraordinaire de Valais Tourisme à Sierre (assemblée lors de laquelle M. Carrupt Raymond fut élu Président)

6. Nuitées 2011 / 2012

Pour l'exercice 2011 / 2012, il y a eu 19'015 nuitées. Pour comparaison, en 2010 / 2011, 20'436 nuitées. Donc, une baisse de 1'421 nuitées, alors que lors de l'exercice précédent, il y avait eu une augmentation de 928 nuitées.

Les hôtels ont totalisé 8'502 nuitées pour 8'984 nuitées l'exercice précédent, les campings 3'291 pour 2'930 en 10/11, les chalets – appartements – gîtes – colonies 1'407 nuitées pour 2'084 l'année passée et enfin les cabanes 5'815 et en 10/11 6'438 nuitées. Les forfaits chalets nous ont rapporté Fr. 3'201.—.

7. Lecture des comptes 2011 / 2012

Natalie ne donne lecture que des résultats des comptes pour l'exercice 2011/2012.

L'exercice 2011/2012 se boucle avec une perte de Fr. 1191.92. Ce qui porte la fortune de la société à Fr. 33'277.90.

8. Rapport des vérificateurs – Approbation des comptes

La parole est à M. Jean-Michel Lovey qui nous donne lecture du rapport de révision des comptes, effectué par M. Christophe Huguenin et lui-même :

Nous avons procédé le 5 avril 2013 à la révision des comptes de la Société de Développement de Trient – Les Jours – Col de la Forclaz pour l'exercice 2011/2012.

Par sondage, nous avons contrôlé la concordance des pièces et des écritures. Pour toute écriture pointée, nous avons trouvé la pièce correspondante.

L'exercice se boucle avec une perte de Fr. 1'191.92, ce qui porte la fortune de la société à Frs. 33'277.90.

Nous tenons à remercier les hôteliers, les propriétaires et les membres pour leur collaboration active aux manifestations de la Société de Développement ainsi qu'à son financement. Nous remercions également le comité de la Société de Développement pour sa saine gestion.

Si au cours de l'exercice 2011 / 2012, le compte débiteur a encore augmenté de Fr. 2'443.80, pour se porter à Fr. 26'171.75, nous avons par contre le plaisir de constater que les démarches entreprises par le comité pour assainir ce compte ont porté leurs fruits et que ce dernier se monte à ce jour à moins de Fr. 8'000.—.

Dès lors, nous proposons à l'assemblée d'approuver les comptes présentés et d'en donner décharge à la caissière et au comité.

Nous félicitons et remercions particulièrement Mme Natalie Blanc pour l'excellente tenue des comptes.

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

9. Budget 2012 / 2013

Natalie donne ensuite lecture du budget pour le prochain exercice. Ce dernier est de Fr. 26'820.— pour les recettes, de Fr. 25'350.— pour les dépenses. Ce qui nous donne un bénéfice pour le futur exercice de Fr. 1'470.—.

10. Programme 2013

Voici dans les grandes lignes, le programme 2013, que vous pouvez retrouver sur notre site internet, www.trient.ch, soit :

- Janvier 2013 Vin chaud à la patinoire
- Mars 2013 Conférence « Bien manger à petits prix »
- Avril 2013 Projection du film des Frères Falquet
- Mai 2013 Concert pour piano et clarinette par Mme Chauve et M. Müller
- Juin 2013 Sortie « Découverte Petites Fleurs »
- Juillet 2013 Exposition d'Espace Mont-Blanc sur les changements climatiques, du 6 juillet au 4 août 2013
- Août 2013 Concert à l'église de Trient des « 5 Cop's
- Août-septembre 2013 Ultra Trail

11. Admissions – Démissions

La Société de Développement a la plaisir d'accueillir deux nouveaux membres, soit :

- M. Gilbert Alter, propriétaire d'appartements à la Résidence du Glacier
- M. Alain Bruchez, propriétaire des « Herbagères »

Par contre, nous avons reçu la lettre de démission, en tant que contrôleur des comptes, de M. Jean-Michel Lovey et en tant que membre du comité de la Société de Développement, celle de M. Jacky Gay-Crosier.

Jean-Michel, le comité a apprécié ta collaboration pendant ces huit dernières années. Nous t'offrons cette petite attention comme remerciements.

Jacky, combien d'années cela fait-il que nous te supportons ? Pour te remercier d'avoir donné ta démission, nous te remettons ce carton de bouteilles.

Pour toutes tes qualités, unanimement reconnues, en particulier tes contributions informatiques et tes archives photographiques, nous t'offrons ce petit bas de laine.....

12. Avenir de la Société de Développement

La création bienvenue de la nouvelle société Vallée du Trient Tourisme SA modifie fondamentalement les devoirs de la Société de Développement. L'élaboration de la politique locale du tourisme, la défense des intérêts du tourisme sont repris par cette nouvelle entité, qui bénéficie de l'engagement de professionnels. Les Sociétés de Développement ne sont pas partie prenante de cette société où ne sont représentées que les Communes.

L'organisation de quelques manifestations locales, telles sortie « Découverte des Petites Fleurs » ou concert, 'ne semble pas justifier à la majorité du comité de la Société de Développement, le maintien d'une telle société.

La perception des taxes de séjour peut être effectuée par la Commune.

Il nous semble donc que l'on pourrait envisager la dissolution de la Société de Développement et le transfert de ses quelques activités résiduelles à une commission touristique dépendant directement de la Commune.

La décision quant à cette éventuelle dissolution ne peut être prise ce jour. Nous vous proposons après la discussion officielle de ce projet d'en parler tranquillement entre nous pendant l'apéritif servi dans ces locaux en fin de séance.

La procédure officielle, selon les statuts, comportera une assemblée générale extraordinaire en date du 17 juin 2013, à 20h00. Lors de cette assemblée générale extraordinaire, le quorum des $\frac{3}{4}$ des membres de la Société de Développement doit être requis.

Si la participation est insuffisante, une 2^{ème} assemblée générale extraordinaire sera réunie en date du 1^{er} juillet 2013, à 20h00. Et là, ce sera la majorité relative qui tranchera.

Le débat en lancé, plusieurs personnes prennent la parole et donnent leur avis :

Bruno Gay-des-Combes, Président de la SD de Finhaut prend la parole et nous informe qu'il a vécu la même situation à Finhaut. Il se demande pourquoi ne pas travailler ensemble Finhaut et Trient, plutôt que d'envisager la dissolution de la SD de Trient....M. Carrupt de VTT SA a bien parlé de l'importance de regrouper les forces...

La Présidente de Trient précise que rien n'empêcherait d'élargir la nouvelle commission « communale » en dehors de Trient

M. Christophe Huguenin pense qu'il serait mieux de redéfinir la répartition des tâches, plutôt que de créer une nouvelle commission du tourisme....ce qui serait pareil.

Pour M. Jean-Pierre Monnet, il est très important de conserver cette structure tel quel. Structure qui comprend également les gens qui n'ont pas leur papier déposé à Trient, mais qui y vivent une partie de l'année.

Mme Romaine Gay-Crosier lui répond qu'on peut également intégrer des personnes comme M. Monnet dans la nouvelle commission.

M. Victor Gay-Crosier pense comme M. Jean-Pierre Monnet. Les gens qui n'ont pas leur papier à Trient n'auront plus leur mot à dire ! De plus, les relations entre la SD et la Commune sont excellentes à ce jour...donc pour lui aucune raison de changer quelque chose qui fonctionne. Il faut bien y réfléchir...de toute manière, le travail de la SD ou d'une commission serait le même !

M. Jean Bohnet trouve que c'est beaucoup de travail, beaucoup de soirées occupées pour organiser un concert...pour 3-4 personnes !

M. Bertrand Savioz relève que M. Jacky Gay-Crosier démissionne...il qu'il n'est pas facile de trouver de la « relève ».

Mme Aloïse Balzan relève que normalement le comité devrait être renouvelé cette année.

M. Michel Tissières pense que peu importe que ce soit la SD ou une commission....il faut trouver des gens motivés pour la promotion locale.

M. Jean-Pierre Monnet trouve que la SD fonctionne très bien ainsi depuis de nombreuses années. Elle organise de sympathiques petites activités, à la mesure du village. Il ne faudrait pas saborder tout ça...ce serait dommage !

Pour M. Jean-Marie Rouiller la bonne question est plutôt de savoir qui serait intéressé de venir au comité avant de remettre en question l'avenir de la SD. S'il faut changer les statuts, on peut en discuter à une assemblée générale extraordinaire...Ces derniers peuvent être épurés. Il ce porte d'ailleurs volontaire pour aider la SD dans cette tâche.

Pour conclure, Mme Aloïse Balzan relève que la tendance générale des membres présents n'est pas à la dissolution.

13. Divers

- Comme le débat fut riche et animé pour le point 12 « Avenir de la Société », plus personne ne prend la parole au divers.
- Les membres seront donc convoqués à nouveau pour une assemblée générale extraordinaire pour modification des statuts et renouvellement du comité, certainement en novembre 2013.
- L'assemblée générale de la SD est close. Toutes les personnes présentes sont cordialement invitées à partager le verre de l'amitié, offert par la Société de Développement, à la salle communale de Trient.

La Présidente :
Par intérim

La secrétaire :

Raymonde Bohnet

Natalie Blanc

Trient, le 4 juin 2013

